
[Imprimer](#)

Val de Fontenay : la RATP souhaite confier la construction d'un bâtiment

Image

La RATP a lancé un marché pour la création d'un bâtiment et l'aménagement tous corps d'état à Fontenay-sous-Bois (Val-de-Marne).

Le marché de travaux de création d'un bâtiment s'inscrit dans le cadre de l'opération de déplacement de l'attache caténaire de Val-de-Fontenay à Fontenay-sous-Bois. A l'issue des travaux préparatoires et de génie civil, le bâtiment à créer doit être inséré dans un site ferroviaire le long des voies du RER A. Des travaux de signalisation ferroviaire puis de système ferroviaire et de finitions extérieures seront ensuite menés.

Le futur bâtiment disposera d'un niveau rez-de-rails dédié à des ateliers de maintenance et à des locaux de stockage, d'un niveau R+1 de parking pour les agents RATP et d'un dernier niveau

réservé aux bureaux et aux espaces communs. “L’opération consiste également en la réalisation d’un parking poids lourds attenant aux ateliers, à la création d’espaces végétalisés et à l’appareillage de l’intégralité du site pour son bon fonctionnement”, précisent les documents de marché.

Pilotage et ordonnancement des travaux

Le présent marché comprend une tranche ferme comprenant les études d’exécution, l’organisation, le pilotage et l’ordonnancement des travaux ; les installations de chantier complémentaires nécessaires à l’exécution des travaux de construction ; le terrassement et la dépollution ; les fondations et le gros œuvre ; l’étanchéité ; le traitement de façades ; les menuiseries extérieures ; la serrurerie-métallerie ; les cloisons doublages faux-plafond ; les menuiseries intérieures ; les revêtements de sols souples ; les revêtements de sols durs ; la peinture ; le chauffage-ventilation ; la plomberie, l’électricité ; les ascenseurs ; la voirie et les réseaux divers ; les espaces verts y compris l’entretien ; la fourniture des DOE ; etc.

Il comporte également deux tranches optionnelles, la première portant sur les auscultations de voies, la seconde sur la fourniture et la pose d’un surpresseur.

[Consulter l’avis](#)